



## 17ème législature

<b>Question N° : 1120</b>	De <b>M. Mathieu Lefèvre</b> ( Ensemble pour la République - Val-de-Marne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Transition écologique, énergie, climat et prévention des risques		<b>Ministère attributaire</b> > Transition écologique, énergie, climat et prévention des risques
<b>Rubrique</b> > cycles et motocycles	<b>Tête d'analyse</b> >Financement du plan vélo	<b>Analyse</b> > Financement du plan vélo.
Question publiée au JO le : <b>22/10/2024</b>		

### Texte de la question

M. Mathieu Lefèvre interroge Mme la ministre de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques sur le financement du plan national « vélo et marche 2023-2027 ». Ce plan vise à inscrire l'utilisation du vélo dans le quotidien des Français et permet notamment le financement local de nouvelles infrastructures cyclables ou la formation des plus jeunes à l'utilisation de ce moyen de transport durable et ce, alors que la décarbonation des transports doit être une priorité dans la lutte de la France contre le changement climatique. Il souhaiterait savoir si le financement du plan vélo, soit 2 milliards d'euros répartis sur la période 2023-2027, sera bien garanti dans le prochain budget pour 2025.